



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Prêts spéciaux de modernisation

Question écrite n° 18234

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les préoccupations exprimées par les jeunes agriculteurs, notamment dans le département de la Loire, à propos de l'insuffisance de l'enveloppe financière destinée aux prêts spéciaux de modernisation (PSM). L'enveloppe trimestrielle est en effet en diminution et ne permet pas de donner une suite immédiate à de nombreux dossiers déjà validés ou en cours d'instruction. Il lui demande en conséquence s'il peut être envisagé d'abonder cette ligne budgétaire.

Texte de la réponse

Afin d'accompagner la reprise des investissements, le Gouvernement vient de décider de débloquer 900 millions de francs d'enveloppes supplémentaires de prêts bonifiés à l'agriculture. Le 23 novembre dernier, une nouvelle enveloppe de 2,8 millions de francs en prêts bonifiés de modernisation a été ainsi mise en place en faveur du département de la Loire. Ce département bénéficie simultanément d'enveloppes complémentaires s'élevant à 4 millions de francs pour les prêts d'installation et à 1,2 million de francs pour les prêts d'élevage. L'ensemble de ces dispositions devraient permettre d'assurer aux investissements agricoles réalisés dans la Loire des conditions satisfaisantes de financement.

Données clés

Auteur : [M. Chossy Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18234

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1994, page 4622

Réponse publiée le : 2 janvier 1995, page 57